



Le bar rural en Bretagne : du lieu d'alcoolisation au lieu de sociabilités

Nicolas Cahagne, Raymonde Séchet, Yvon Le Caro

► To cite this version:

Nicolas Cahagne, Raymonde Séchet, Yvon Le Caro. Le bar rural en Bretagne : du lieu d'alcoolisation au lieu de sociabilités. ESO Travaux et Documents, 2009, 28, pp.41-51. halshs-00397232

HAL Id: halshs-00397232

<https://shs.hal.science/halshs-00397232>

Submitted on 19 Jun 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le bar rural en Bretagne : du lieu d'alcoolisation au lieu de sociabilités

Nicolas Cahagne, Raymonde Séchet et Yvon Le Caro
RESO – Université européenne de Bretagne - Rennes II
UMR CNRS 6590 ESO – Espaces et sociétés

La fermeture des commerces ruraux, qui peut résulter d'un départ à la retraite du gérant non compensé par une reprise ou d'une rentabilité insuffisante pour permettre le maintien, est représentative d'une faible attractivité territoriale. Outre qu'elle signifie le déclassement et le déclin de la commune concernée, cette fermeture des commerces de proximité entraîne aussi la disparition de lieux de rencontres et donc de sociabilités au village. Ceci est particulièrement sensible pour les bars qui sont par excellence des lieux de sociabilités. Élément de cohésion sociale parce que lieu de rencontres entre les habitants de la commune ou entre ceux-ci et des passagers ou des nouveaux venus, le bar rural peut aussi être un lieu-ressource au quotidien quand, par exemple, la vente de boissons est associée à celle d'autres produits - tabac, épicerie, pain, bouteille de gaz... Il arrive également que le bar soit un vecteur d'animation culturelle quand des initiatives originales ont transformé le simple bar/débit de boisson en café littéraire, café-librairie, café-concert ou quand celui-ci s'inscrit dans un réseau de promotion de l'identité territoriale ou régionale comme c'est le cas pour les Cafés de pays.

Or les sciences sociales en général, et la géographie française en particulier, ont rarement érigé le bar au rang d'objet de recherche digne d'intérêt. C'est pourquoi, convaincus que le bar n'est pas seulement un débit de boissons et qu'il peut être un atout pour le développement social des territoires, nous avons proposé à la Région Bretagne un projet de recherche doctorale sur le bar rural en Bretagne¹. Cet article a donc pour objectif de poser les premiers éléments de ce projet en présentant la diversité des enjeux liés à la présence du bar en milieu rural. Il est organisé en deux parties. La première propose un cadre à la fois quantitatif et qualitatif relatif au tissu de bars ruraux et aux représentations afférentes. Après une brève synthèse des recherches géographiques sur les bars, la deuxième présente quelques éléments de problématique de ce qui pourrait être une géographie sociale du bar rural. Les deux parties convergent dans l'hypothèse de la pertinence de penser le bar comme lieu de sociabilités pour en renouveler sa géographie.

1. LE DEBIT DE BOISSONS DANS L'ESPACE, LE TEMPS ET LA SOCIETE

Les bars sont un service de proximité ouvert à tous. Il est donc important de présenter quelques données quantitatives et une ébauche de cartographie sur les densités actuelles de bars, malgré les limites inhérentes au flou de cette catégorie de commerces. Les fonctions du bar ont évolué en même temps que les sociétés et les espaces. Pourtant ce débit de boissons, puisque telle est la fonction première du bar, a toujours été autant associé à l'alcoolisation et la criminalité que vu, raconté, peint, étudié comme lieu de sociabilité.

1.1 Quelques éléments quantitatifs

Une répartition inégale des débits de boissons en France

Malgré son évidence a priori, la définition du bar ne va pas de soi et il n'existe ni typologies satisfaisantes, ni données exhaustives. La nomenclature d'activités française (NAF rév. 1, 2003) de l'Insee distingue les « cafés-tabacs » (n° 55.4A) et les « débits de boissons » (n° 55.4B)². Elle ne dit donc rien des débits qui ne relèvent pas de ces deux lignes. On pense par exemple aux établissements qui, en raison de leur activité principale, sont inscrits en tant que restaurants mais ont aussi une activité de débits de boissons ou à certains lieux où la vente de boissons est associée à une activité culturelle et que leurs exploitants déclareront plutôt comme librairies ou salles de spectacles.

¹ Projet RUBARB. Convention ARED entre l'Université Rennes 2 et la Région Bretagne.

² Les « cafés-tabacs » sont les établissements fournissant des boissons (sans restauration) à consommer sur place, associés à la tenue d'un bureau de tabac. Les « débits de boissons » désignent la fourniture de boissons (sans restauration) à consommer sur place sans la tenue d'un bureau de tabac (cafés, bars, bars d'ambiance...). Les discothèques forment donc une autre classe (55.4C).

De même, ces données n'autorisent de comparaisons que régionales ou départementales. Nous avons exploité, malgré l'inconvénient de la non-exhaustivité, la base ALISSE de l'Insee en additionnant les lignes 55.4A et 55.4B. Il y avait en 2001, selon cette nomenclature, presque 42000 cafés-tabacs et débits de boissons en France métropolitaine, ce qui représente environ 69 débits pour 100 000 habitants, soit, dit autrement, plus de 1400 habitants par débit.

De plus de 2800 débits dans le Nord à moins de 100 dans des départements comme le Gers ou le Lot, la desserte en cafés n'est pas, loin s'en faut, homogène sur tout le territoire métropolitain (fig. 1). C'est au nord, au nord-ouest et dans une moindre mesure au sud-est que l'on dénombre le plus de débits de boissons. Est-ce une affaire de densité de population ? Les densités, calculées en rapportant le nombre de cafés-tabacs et débits de boissons à la population de 16 ans et plus³, varient de 26 débits de boissons pour 100 000 habitants dans l'Essonne à 310 en Haute-Corse (fig. 2). Mais si la Bretagne se distingue toujours des autres régions, Paris, les régions PACA et Rhône-Alpes apparaissent moins pourvus que sur la carte précédente, et certains départements du Massif central ou la Corse rivalisent en termes de densité avec le Nord de la France. Les départements qui connaissent les densités les plus faibles – même sans compter les départements de la couronne parisienne – ne sont pas nécessairement des départements peu peuplés (la Haute-Garonne, le Rhône, le Bas-Rhin, entre autres, présentent des densités largement inférieures à la moyenne française). A l'inverse, la région Corse, la Lozère, le Cantal, la Creuse et trois des quatre départements bretons - les Côtes d'Armor, le Morbihan, le Finistère - se démarquent par leurs fortes densités. Autant de départements qui ont en commun d'être encore fortement ruraux. De plus, dans nombre de régions, le département où est localisée la métropole régionale présente des densités plus faibles que celles des départements environnants (Bretagne, Haute et Basse Normandie, Alsace, Aquitaine, Midi-Pyrénées...). Il serait néanmoins hâtif de conclure à une corrélation entre le degré de ruralité d'un département et sa densité en débits de boissons. Impossible de savoir, avec des données départementales, quelle est la part des débits de boissons qui se situent en ville, ni d'affirmer que les fortes densités de bars seraient une spécificité rurale. Par contre, malgré leurs limites, les données mobilisées semblent bien confirmer la singularité de la Bretagne.

Insérer :

Figure 1: répartition des débits de boissons et cafés-tabacs en France en 2001

Figure 2: densité de débits de boissons et cafés-tabacs en France en 2001 (pop. 16 ans et plus)

Le cas breton

La Région Bretagne occupe actuellement les toutes premières places en ce qui concerne le nombre et la densité de débits de boissons. Les quatre départements additionnés comptabilisent plus de 4000 débits de boissons pour trois millions d'habitants, ce qui représente presque 1/10^e des débits français, et, avec 142 débits pour 100 000 habitants, la densité y est deux fois plus élevée que la moyenne nationale.

Si les bretons souffrent aujourd'hui d'une réputation d'alcooliques, ce n'est qu'à partir de la fin du XIX^e siècle que la consommation d'alcool en Bretagne a pris son envol (Fillaut, 1991). En 1840, la Bretagne, Loire-Inférieure comprise à l'époque, se situe en effet en dessous de la moyenne nationale, même si les écarts entre départements sont importants : on boit trois fois plus d'alcool pur en Ille-et-Vilaine qu'en Finistère. Dans les années 1860, s'amorce une longue période d'augmentation considérable du nombre des débits de boissons. Il y en avait 43 000 en 1914 contre 29 000 en 1872, soit une progression un peu plus rapide en Bretagne que la moyenne française. Les densités sont alors impressionnantes : un débit pour 51 adultes, un pour 26 adultes masculins (Fillaut, 1991, p. 71-73). Durant l'entre-deux guerres, l'Ille-et-Vilaine est presque rattrapée par le Morbihan, les Côtes-du-Nord et le Finistère, tandis que la Loire-Inférieure demeure dans la moyenne française.

L'adoption par le régime de Vichy d'un appareil réglementaire très dur destiné à lutter contre l'alcoolisme en réduisant la prolifération des débits de boissons n'empêche pas la région de présenter les densités les plus fortes au début des années 1950, date à laquelle le Morbihan et le Finistère raflent les premières places au palmarès national des densités de débits de boissons (Fillaut, 1991, p. 216). Si l'on ajoute le fait que « la région est la plus alcoolisée de France », à partir de cette date « la situation est malheureusement à la hauteur de la réputation qui est faite à la région » (Fillaut, 1991, p.233). Une prise de conscience réelle des autorités concernant le problème de l'alcoolisme en France débouche alors sur la rédaction du premier Code des débits de boissons et des mesures contre l'alcoolisme (1959). Depuis,

³ La loi interdisait en effet à l'époque à un cafetier de servir de l'alcool à toute personne de moins de 16 ans (cette limite d'âge devrait passer à 18 ans avec la loi « Hôpital, Patients, Santé et Territoires (HPST) » dite « loi Bachelot »).

avec l'urbanisation et l'abandon de nombreuses licences dans les campagnes, la France connaît une régression importante du nombre de débits, sans pour autant que la Bretagne perde son avance. C'est donc un processus historique mêlant l'économique, le politique, le social et le culturel, dont nous n'avons évoqué que partiellement les différentes composantes, qui est à l'origine de l'alcoolisme en Bretagne (Fillaut, 1991, p. 308). Mais l'alcoolisme ne suffit sans doute pas à expliquer la forte densité de débits de boissons dans la région. Mieux connaître le rôle et le fonctionnement de ceux-ci dans les espaces ruraux permettrait d'interroger d'autres types de facteurs explicatifs.

Une tendance à la baisse

La diversité des sources et leur fiabilité incertaine rendent difficile une évaluation précise de l'évolution du nombre de débits de boissons en France. Néanmoins, une nette tendance à la baisse se dégage depuis au moins 1937. En fait, les chiffres dont on dispose illustrent surtout la baisse irrémédiable du nombre de licence IV⁴. Il convient donc de distinguer cette baisse du nombre de bars pouvant vendre tous les types de boissons autorisées en France de l'évolution du nombre de débits de boissons toutes licences et tous types d'établissements confondus. Par exemple, Catherine Pujol (1988) a constaté qu'entre 1979 et 1987, la baisse du nombre de licences II, III et IV (celles qui autorisent la vente d'alcool) s'était accompagnée d'une hausse importante du nombre de licences I à Paris.

Cette évolution a sans aucun doute des causes multiples. Les professionnels du secteur s'entendent pour faire de la législation un cheval de bataille dans leurs revendications. La pression des autorités sur le problème de l'alcoolisme, l'interdiction de fumer dans les lieux publics depuis le 1^{er} janvier 2008, ainsi que les différentes contraintes à l'ouverture des débits témoignent de l'impact des réglementations imposées par l'Etat sur la profession et les établissements. Il n'est pas de meilleur exemple de celle-ci que l'activité des cafés-tabacs, intimement liée aux prix du tabac fixés par l'Etat (la vente de tabac représente en moyenne 20% du revenu des cafés-tabacs) et les mesures de prévention qui accompagnent chaque hausse. Les plus petits établissements (tenus par une seule personne) sont les plus affectés par les évolutions de la consommation engendrées par les politiques de santé publique de l'Etat, malgré les mesures gouvernementales de soutien à la profession qui ont été prises pour prévenir les baisses prévisibles de chiffres d'affaires⁵. En cause, sans doute, la faible diversification de leurs activités (Insee Première, 2009).

Des raisons d'ordre sociétal peuvent aussi être invoquées : la généralisation des télécommunications, des médias, du confort et du chauffage dans les logements, le développement des loisirs culturels (cinémas, théâtres, discothèques, festivals) ou sportifs, ainsi que la diversification de la gamme des commerces et des restaurants ont redéfini les rôles attribués au bar au sein de la société. Sophie Gunther-Porcarelli (2002) montre que, dans le centre-ville de Lyon, les restaurants, « nouveaux temples de l'animation urbaine », remplacent peu à peu les cafés. Dans ce contexte, le bar assume-t-il une fonction intermédiaire en ce sens qu'il est devenu une sorte d'annexe, presque indispensable cependant, des activités de loisirs ? Même en milieu rural, le bar qui accueillait autrefois les fêtes du village est aujourd'hui concurrencé par les salles des fêtes municipales pour l'organisation des grands rassemblements. Ne jouerait-il pas alors surtout, ne serait-ce qu'à travers son ubiquité (Metton, 1990), un rôle dans le quotidien des habitants ?

1.2 Le débit de boissons entre alcool, criminalité et sociabilités

Les trois thématiques récurrentes que l'histoire du débit de boissons⁶ fait émerger - alcoolisme, criminalité et sociabilités - restent d'actualité. De ce triptyque se dégage une connotation ambiguë que les arts et la littérature ont intégrée depuis longtemps. Les discours et messages autour du bar peuvent être empreints de valeurs positives, poétiques parfois, faisant du bar un lieu de rassemblement des hommes, comme de valeurs négatives. Le bar serait donc lieu de perdition autant que haut-lieu de sociabilité.

⁴ La licence IV est l'autorisation de vendre toutes les boissons non interdites. Il existe quatre licences différentes pour les débits de boissons, classant les autorisations de vente de boissons selon le degré d'alcool contenu. La Licence I par exemple permet de vendre les boissons non alcoolisées ; elle n'est donc pas soumise aux mêmes contraintes législatives. Par ailleurs, la loi ne permet pas de créer de nouvelles licences IV ; il suffit qu'elles ne soient plus exploitées pendant un certain temps pour qu'elles deviennent caduques.

⁵ Elles sont constituées notamment de mesures de compensation de pertes, d'indemnités de fin d'activité pour les débitants dans certains départements ou d'un gel des créations de débit de tabacs.

⁶ Peu d'ouvrages sont consacrés exclusivement à l'histoire du débit de boissons. On peut retenir toutefois l'*Histoire des cafés et des cafetiers* de Jean-Claude Bologne ou *Des tavernes aux bistrots* de Luc Bihl-Willette. Pour une synthèse, cf. CAHAGNE, Nicolas (2008), chapitre 1.

Alcool et criminalité, le bar en ligne de mire

Il est sans doute normal que l'alcool tienne sa place dans l'imaginaire collectif autour du bar puisque, après tout, il est à l'origine de sa création. En effet, pendant longtemps, tavernes et cabarets ont été les seuls endroits où il était possible de se procurer du vin. Mais dans les représentations, l'amalgame entre le bar et l'alcoolisation prend le dessus sur les autres fonctions du bar. Des travaux historiques sur l'alcool, l'alcoolisation et l'alcoolisme, s'ils n'abordent qu'en filigrane le débit de boissons, montrent que la multiplication des lieux de consommation d'alcool au XIX^{ème} siècle permet, en même temps que la généralisation de la distillation et le développement de l'industrie de l'alcool, de mettre des boissons enivrantes à la portée de tous (Nourrisson, 1990 ; Fillaut, 1991). C'est la « naissance » de l'alcoolisme. Les moralistes et les élites s'inquiètent alors de ces nouvelles pratiques qui ruinent la classe ouvrière. S'appuyant sur les travaux de médecins qui corroborent ces craintes, des hygiénistes se rassemblent en ligues antialcooliques influentes. L'alcoolisme devient rapidement le fléau du siècle et, ironisa Flaubert⁷, la « cause de toutes les maladies modernes ».

Dans le même temps, les liens entre l'alcoolisme et la criminalité sont entretenus par la littérature et par l'exploitation de quelques faits divers par la presse. Alors qu'auparavant la stigmatisation des clients des tavernes et des cabarets reposait sur les liens entre ceux-ci et l'oisiveté et la paresse, c'est désormais la consommation d'alcool qui concentre une bonne part des critiques. L'alcoolique se mue en une des figures allégoriques du criminel. Aujourd'hui encore, l'association souvent faite entre l'alcool et la criminalité, qui repose sur l'argument que l'alcool faciliterait les comportements criminogènes en levant les inhibitions, tend à alimenter la méfiance à l'égard des bars. D'ailleurs, comme le souligne Cusson (1989), les chercheurs en criminologie ont souvent présenté « les quartiers d'amusement où se trouvent des discothèques, des bars et des bordels [comme] des sites favorables à l'émergence d'une zone criminelle ». C'est ainsi que la présence des débits de boissons dans un quartier a un effet néfaste sur son taux de criminalité (Roncek et Bell, 1981). Les liens construits entre le bar, l'alcool et la criminalité se sont traduits progressivement dans la législation prohibitive qui s'est développée depuis la fin du XIX^e siècle et dont quelques éléments subsistent encore aujourd'hui.

Bars et sociabilités

Les sociologues et ethnologues ont, pour leur part, surtout travaillé sur le bar comme lieu de sociabilités. Précurseurs en la matière, Dumazedier et Suffert (1962) ont décrit les fonctions sociales et culturelles du café, avec l'intention délibérée de contrecarrer les accusations hygiénistes de l'époque. En analysant les motivations de fréquentation et les activités des usagers, ces auteurs ont montré que le café, en tant que « cadre de relations sociales librement choisies », s'insère dans la vie quotidienne des personnes au même titre que le travail et la famille. Ray Oldenburg (1999) précise que ce positionnement entre le lieu de travail et le foyer fait du café un de ces lieux tiers (« third places ») dont les caractéristiques (neutralité de l'espace, accessibilité, modestie des lieux...) facilitent l'instauration des rapports humains. La tournée, que chacun des lecteurs usagers du bar a sans doute été amené à expérimenter, symbolise cette sociabilité du café. S'appuyant sur l'échange et la réciprocité, la tournée est douée d'une fonction cohésive ; elle contribue à faire du bar, sinon un lieu d'élaboration d'identités collectives, au moins un lieu où peuvent se « souder » des groupes. Des études sur le rôle de l'acte de boire dans la construction de l'individu et dans sa relation au groupe ont mis en évidence que le débit de boissons participe de la construction des identités professionnelles (Bouard, 1989 ; Jeanjean, 2004). D'autres auteurs se sont intéressés au bar en tant que « monde d'hommes », endroit où se répartissent les rôles de genre et s'autorise l'affirmation de la masculinité (Spradley et Mann, 1979).

En résumé, la majorité des travaux relatifs aux débits de boissons présentent le bar en milieu urbain, voire le bar en général, en tant que lieu d'alcoolisation ou comme cadre offert aux sociabilités. Les aspects spatiaux sont passés sous silence, et le bar rural n'a quant à lui pas vraiment donné lieu à des recherches. Or l'ouverture ou la perte d'un bar dans une petite commune rurale a un impact nettement plus fort sur la vie locale que le même évènement dans une ville. Sa présence est donc porteuse d'enjeux que la géographie, au même titre que d'autres disciplines, peut contribuer à dégager et expliciter.

2. POUR UNE GEOGRAPHIE SOCIALE DU BAR RURAL

⁷ Il s'agit de la définition qu'il donne de l'alcoolisme dans son *Dictionnaire des idées reçues* (1880).

Une première recherche bibliographique met en évidence le peu d'intérêt des géographes pour l'étude des bars, quelle que soit l'entrée retenue. Et ceci est particulièrement vrai pour ce qui concerne l'espace rural. Cette seconde partie de l'article a donc pour objectif de montrer la pertinence d'une géographie du bar rural. En proposant de ne pas se limiter à la fonction économique du bar comme débit de boissons, elle permet de justifier l'hypothèse du bar comme ressource pour le développement des territoires.

2.1 Quelle géographie du bar en milieu rural ?

Un bilan des travaux existants

Dans les différents travaux que nous avons évoqués précédemment, et dans lesquels les géographes sont quasiment absents, la dimension spatiale est largement ignorée. La relative discrétion des géographes sur ce terrain trouve peut-être son origine, du moins en partie, dans la césure opérée par les géographes de l'Ecole Française avec la sociologie naissante au début du XX^e siècle : l'étude des questions sociales est ainsi restée longtemps la chasse gardée des sociologues. Quoi qu'il en soit, la connaissance du fonctionnement des sociétés dans les débits de boissons demeure biaisée du fait de l'inattention portée à l'espace. Le bar est un espace structuré intérieurement pour la consommation et la sociabilité, mais c'est aussi un espace situé extérieurement dans un territoire local. Ces questions, qui sont plus spécifiquement celles du géographe, ont été entre autres posées par les géographes anglophones qui ont su faire explicitement de l'alcool et de ses débits des objets d'études (par exemple : Jayne, Holloway, Valentine, 2006).

Les quelques géographes français ayant parlé des bars l'ont fait sous l'angle de la géographie commerciale ou sous celui de l'analyse spatiale. Dans les deux cas, l'étude des localisations et éventuellement des enjeux économiques l'emporte sur celle des clients et de leur rapport au lieu ou sur celle des relations entre les exploitants et leur environnement. Dans cette perspective, considérant que les cafés sont « révélateur[s] de la structuration et de la hiérarchisation des espaces », Catherine Pujol (1989) décide de lire la ville de Paris à travers leurs localisations. Dans un exercice qui ressemble fort à une réification de l'espace, elle réalise des analyses statistique et spatiale dans le but de mettre au jour les corrélations existant entre la localisation des cafés et diverses variables. Toutefois, s'il apparaît évident que la géographie doit se préoccuper des questions de localisations, c'est en tant que moyen pour dégager des pistes de recherches ou pour analyser la société et comprendre les hommes. Il s'agit moins en effet de montrer qu'il y a plus de cafés ici que là que d'expliquer pourquoi, et surtout ce que cela change dans la vie quotidienne. En d'autres termes, on peut être géographe et être sensible aux hommes plus qu'aux formes spatiales⁸.

Sophie Gunther-Porcarelli (2002) modifie sensiblement l'approche géographique du débit de boissons en soutenant à notre connaissance la première thèse de géographie sociale française sur les cafés, en l'occurrence ceux de la communauté urbaine lyonnaise. L'auteure se justifie en introduction : « l'interférence du social et du spatial ne s'exprime pas seulement dans l'inscription des cafés dans l'espace, elle se réalise également dans les pratiques et les représentations que les hommes ont de ces lieux ». Mais si l'apport de l'étude est indéniable quand elle révèle une répartition des cafés qui « tend à reproduire les inégalités sociospatiales internes au Grand Lyon » ou quand elle analyse la dynamique des évolutions de l'équipement commercial urbain, on aurait été en droit d'attendre, en complément de l'enquête sur les cafetiers, qu'une large place soit donnée à l'étude des pratiques et représentations spatiales de ceux qui vivent les cafés, c'est-à-dire les clients.

Pour Philippe Gajewski (2004), qui s'est intéressé au cas spécifique du milieu rural, « ce qui s'observe dans les débits de boissons donne une idée des identités locales, des modes d'habiter des populations et de leurs évolutions ». Sa thèse (2005) a le mérite de relativiser le préjugé de sens commun qui fait du bar un haut-lieu de l'échange et de la sociabilité. D'une part, il montre que les pratiques spatiales internes du débit de boissons s'appuient sur l'aménagement du commerce et sur l'usage des sous-espaces qui en découlent. Par des pratiques distinctes de ces sous-espaces, un client ou un groupe de clients peut tout autant chercher à créer de la distance avec les autres que s'impliquer davantage dans l'interaction. S'asseoir en terrasse, le sous-espace le plus impersonnel du débit, est la pratique habituelle du client de passage qui n'ose entrer « chez » le groupe d'habités. D'autre part, l'enquête qu'il a réalisée lui permet de distinguer trois types de bars, qui n'ont pas la même capacité à créer du lien social : les « débits commerciaux », les « débits sociaux » et les « débits communautaires ». A l'intérieur des premiers,

⁸ Or, il n'est point question de parler d'eux dans le travail de Pujol : quatre pages seulement, à la toute fin de la thèse, abordent sous forme de généralités les composantes humaines du débit de boissons.

minoritaires dans l'espace rural, l'échange social est réduit à sa plus simple expression ; la présence de ce type de débits témoigne généralement d'une évolution touristique de la région qui permet une diversification de la clientèle. Les « débits sociaux » ont un fonctionnement plus complexe, des relations intergroupes nombreuses et une gamme de clients élargie, allant des clients de passage aux habitants du village. Ils sont les plus nombreux. Enfin, les « débits communautaires » sont des lieux occupés de manière stable par un seul petit groupe d'habituels qui se les approprient de manière quasi-exclusive : le patron est un ami, et rares sont les clients étrangers ou de passage. Leur devanture discrète et austère ainsi que leur localisation en retrait du centre-ville et des axes de communication majeurs décourage ces derniers.

C'est sur la base de ces premiers éléments que nous souhaitons poursuivre une recherche portant à la fois sur l'importance des bars ruraux pour leurs territoires d'inscription, sur les sociabilités qui s'y jouent, et sur leurs positions vis-à-vis de l'espace public local.

Positionnement scientifique du projet de thèse

Bien que le choix de la région Bretagne ait été motivé par l'opportunité d'un financement régional, il n'en est pas moins scientifiquement pertinent pour au moins trois raisons au-delà du seul argument de la densité de l'offre :

- la première est la surmortalité liée à l'alcoolisme (Séchet, 1999) et la fréquence des violences et accidents liés à des états d'ébriété, problèmes pris au sérieux par la Région et qui suppose une meilleure connaissance des habitudes en matière de fréquentation des bars et des représentations les concernant ;
- la deuxième tient au rôle potentiel des bars ruraux en tant que relais des traditions et de la langue bretonnes, rôle que soutient fortement le Conseil régional à travers divers financements et actions ;
- enfin, dans une région où les campagnes ont vu leur population se diversifier, les bars ruraux peuvent être des relais pour l'accueil des nouveaux venus. Cela concerne en premier les néo-ruraux qui continuent – ou pas – de travailler en ville mais aussi les ménages britanniques qui se sont installés de façon plus ou moins permanente, et dont certains d'ailleurs investissent dans un débit de boissons. Les bars ruraux participent aussi à l'accueil des touristes et à l'agrément des simples promeneurs ou randonneurs.

Ces trois premiers éléments concourent à dessiner les bases de notre projet : en s'intéressant aux facteurs et aux conséquences de l'existence et de la fréquentation des débits de boissons, il s'inscrit à la rencontre entre géographie humaine et sociale, urbanisme et développement local, sans négliger l'apport des autres disciplines des sciences sociales.

Le premier angle disciplinaire amène à poser de nombreuses questions relatives à la création de lien social par l'inscription dans des lieux d'interaction et par leur appropriation. Il s'agit de se demander comment le bar rural participe à l'instauration de relations entre les différentes composantes de la population locale. Par les mouvements qu'il génère, le bar anime le bourg rural ; ses terrasses, sa façade colorée et souvent fleurie l'égaient. L'approche géographique est donc inséparable des préoccupations urbanistiques. Et que révèle le bar des personnes qui le fréquentent ? Qu'est-ce qui fait qu'il va être adopté, que du lien social va s'y construire et s'y inscrire ? Ce lien suffit-il à l'inclusion et à la cohésion sociales locales ? De la même façon, l'usage et l'appropriation de l'espace du bar reflètent-ils et reproduisent-ils les rapports sociaux à l'œuvre localement ? Enfin, y a-t-il des manières spécifiques de vivre les bars dans les espaces ruraux ? Et plus généralement, comment concourent-ils à l'amélioration de la qualité de vie dans ces espaces ? Le projet mobilisera donc largement des concepts travaillés en géographie sociale, dont ceux relatifs à l'appropriation des espaces et aux pratiques spatiales, voire à l'habiter.

Notre recherche s'articulera aussi avec les travaux relatifs au développement et à la gouvernance des territoires ainsi qu'à ceux, plus anciens, sur les « campagnes vivantes » (Croix, 2000). Dans un contexte de déclin de l'offre de commerces et de services dans les communes rurales les plus isolées, le bar rural est un enjeu de développement des territoires, notamment quand, à sa fonction première de débit de boissons, est ajouté l'accueil d'autres services. Il est même parfois le résultat d'actions collectives, de mobilisations locales et de coopérations intercommunales actives, qui mettent en lumière l'enjeu politique du maintien du bar et posent la question de la légitimité des aides intercommunales – donc publiques – envers ce type d'entreprises. Les nombreux « multiservices » mis en place par certaines communes ou communautés de communes sont de ces « lieux à tout faire » dont le démarrage peut être facilité par des aides diverses.

Enfin, les bars, plus que d'autres types de commerces, peuvent prendre des formes variées et originales qui témoignent d'une plasticité certaine à l'égard du contexte local. Qu'ils offrent des services inattendus en milieu rural ou qu'ils jouent durablement la carte du tourisme et de la promotion régionale, ces bars alternatifs feront l'objet d'une attention particulière. Ils sont en effet un atout pour les territoires et un signe probable des changements à l'œuvre dans les campagnes. En effet, l'existence de bars alternatifs peut répondre à des problèmes qui prennent une dimension spécifique dans les communes rurales : isolement et détresse sociale, manque de structures culturelles, repli sur soi et manque d'habitude de l'altérité et de la nouveauté.

L'intérêt de ces questionnements formulés dans le projet de recherche doctorale tel qu'il a été soumis à la Région Bretagne en janvier 2008 a été confirmé par les premiers travaux exploratoires réalisés dans le cadre d'un mémoire de master soutenu en juin 2008 (Cahagne, 2008).

2.2 Etudier le bar rural : un lieu de sociabilités pour le développement des territoires

Vitalité, diffusion culturelle et promotion touristique

S'ils participent à la survie du tissu commercial en milieu rural, il semble surtout que les bars et les petits cafés de campagne – cette nuance vise à faire une distinction entre les bars des bourgs ruraux d'une part et ceux des plus petites communes, voire ceux qui sont isolés en campagne – soient un emblème de la vitalité des communes rurales. Les mises en page tragiques auxquelles recourt la presse locale quand elle traite du départ du dernier bistrot montrent l'écart entre les préoccupations d'ordre sécuritaire du législateur et celles des populations et des élus qui tentent de préserver un minimum de vie sur leur territoire (cf. encart de presse).

[Insérer Fig.3 : Encart de presse (OuestFrance-Rimou.doc)]

La question de la vitalité rurale est encore plus prégnante pour les bars alternatifs. Des initiatives audacieuses font du bar un lieu privilégié pour la culture, la construction de lien social, la promotion d'identités locales... Par exemple, le lancement de l'opération « Cafés de Pays » par la fédération des pays d'accueil touristique de Bretagne illustre la volonté d'intégrer le cafetier dans le développement local en invitant les intéressés à s'engager dans une démarche qualité, afin d'améliorer l'image des bars ruraux : il s'agit de rompre avec le cliché d'un lieu où rien, ni tenancier, ni clients, ni mobilier, ni boissons, n'aurait changé depuis plusieurs décennies. L'enjeu est aussi touristique : qualité de l'accueil, confort, hygiène et authenticité... Résultant pour leur part d'initiatives privées, les cafés-librairies, cafés-concerts et autres cafés culturels témoignent eux aussi de ce dynamisme en milieu rural. Dans le prolongement des premiers éléments d'information relatifs à leur rôle dans la diffusion de la culture et des produits régionaux, on s'interrogera sur l'intérêt de ces lieux pour l'animation culturelle en milieu rural et sur les réactions, parfois défavorables et de type NIMBY, que suscite leur présence.

Le café-tabac-épicerie de Romazy⁹, commune d'Ille-et-Vilaine comptant environ 250 habitants et située sur la route du Mont-Saint-Michel, à une quarantaine de kilomètres au nord de Rennes, est caractéristique de ce que nous appelons des « bars alternatifs ». Outre la présence d'une épicerie, propre à un certain nombre de débits de boissons ruraux et qui ne suffit donc pas à l'appellation d'« alternatif », il cumule les fonctions sociales, culturelles et touristiques. Il fait partie de ces quelques débits ruraux qui bénéficient d'une licence d'entrepreneur de spectacles, ce qui permet à son gérant d'organiser un grand nombre de manifestations (concerts, théâtre...). Plus régulièrement, l'établissement est le lieu de diverses soirées à thèmes, débats, veillées musicales, lectures de contes, autant de moyens de « faire de l'animation », de « faire vivre le patelin ». Enfin, sa labellisation « Café de Pays » légitime sa position d'office du tourisme informel, passage presque obligé du visiteur allogène. Le patron, un ancien ingénieur commercial non originaire du coin, considère la conviction et l'engagement indispensables dans son activité, quand il s'agit de vendre des produits bio qui « ne rapporte[nt] pas grand-chose » ou d'inviter un groupe de musique sans l'assurance de remplir la salle. Cet exemple met en lumière l'importance du patron dans la dynamique proposée par son établissement. C'est pourquoi une recherche des déterminants de cette action tournée vers la mise en valeur et l'animation du territoire

⁹ Cet exemple est tiré d'une enquête exploratoire (avec entretien semi-directif) menée à Romazy dans le cadre du mémoire de master 2 en juin 2008.

ne pourra se passer d'une interrogation des profils, parcours professionnels et résidentiels et motivations de ceux qui osent l'aventure du bar alternatif.

[Insérer Fig. 4, photographie]

Un rôle social dans des espaces d'incertitude

Une analyse des chiffres de l'inventaire communal de 1998 confirme que le café est l'équipement commercial le plus répandu dans le tissu rural breton : une trentaine de communes seulement, sur un total de 1268, ne disposent pas de café, et dans ces communes, l'absence des autres commerces de base est un fait largement majoritaire. De même, presque la moitié des communes qui disposent d'un seul café n'ont pas d'autre commerce alimentaire sur leur territoire. Le fait d'être le dernier commerce du village confère au café une sérieuse responsabilité sociale. Il est souvent le dernier rempart contre la solitude des personnes isolées, la solution de dépannage pour les résidents qui n'ont pas toujours le temps, l'argent ou l'envie de prendre la voiture, et l'indispensable commerce/service de proximité pour les moins mobiles, notamment les personnes âgées. En outre, l'activité des bars alternatifs, guidée par l'intention délibérée de mettre à disposition un espace de coprésence entre des « locaux », des nouveaux arrivants, des touristes, des habitants de communes voisines engendre *a priori* une diversification de la clientèle.

Notre projet, qui invite à redéfinir le lieu comme une nécessité pour la constitution du lien social, est l'occasion de poser un regard scientifique, dégagé des prénotions, sur la nature de ce lien qui se construit au café. Cette question suppose de revenir sur celle des motivations de la fréquentation du bar : on n'entre sans doute pas au bar pour l'unique raison d'apaiser sa soif ou de chercher l'abus éthylique¹⁰. A partir du moment où le client pénètre dans le bar, il engage son humanité ; il ne s'étonnera donc pas d'être interpellé par un inconnu ou un familier qui inviteront à l'échange, et pourquoi pas à « remettre ça ». Une des caractéristiques de l'espace du bar serait alors une sorte de permissivité à l'égard de comportements que l'on jugerait étranges ou excessifs en dehors.

Cette deuxième question débouche sur une troisième qui concerne le statut du bar, entre espace public et espace privé. Lieu privé offert à l'appropriation par le public, le bar relève peut-être des espaces hybrides au sens où Yvon Le Caro (2007) utilise cette expression à propos de l'espace agricole, privé mais utilisé par des pratiquants de loisirs. Dans cette perspective, le bar est à la fois espace public, parce qu'ouvert, accessible et non discriminant *a priori*, marqué par la pluralité des usages et par une extension sur le domaine public, et espace privé parce que régulé par le maître des lieux qui accueille, sert et écoute, parce que clos, aussi, donc destiné à fermer et être fermé épisodiquement. A la différence toutefois que son plein usage nécessite – à moins d'une générosité exemplaire du patron – le paiement d'une consommation, une sorte de droit d'entrer et de parler.

PREMIERES PERSPECTIVES

La recherche doit permettre de porter un regard positif sur le bar rural en faisant apparaître les multiples enjeux qui participent de son utilité sociale au niveau local. Le manque d'inventaire exhaustif des bars en Bretagne et les limites des sources existantes compliquent la tâche. Pour l'heure, en lien avec les acteurs consulaires, associatifs, culturels ou liés au tourisme, il faut d'une part repérer les espaces les plus propices pour une étude des bars conventionnels et d'autre part recenser de la façon la plus complète possible les bars alternatifs, dans le but d'en affiner la typologie. Cette première étape du travail de thèse permettra ensuite de préciser les terrains d'études à privilégier afin de mener à bien une recherche de terrain approfondie. Celle-ci supposera l'observation du fonctionnement interne du débit rural ainsi que des enquêtes par questionnaires et des entretiens semi-directifs. On tentera ainsi de mettre en lumière les motivations des cafetiers comme des clients, ainsi que les attentes et les représentations des élus et des habitants. Il s'agira entre autres d'explorer la dimension spatiale de la pratique du bar. Cet angle d'approche doit permettre une meilleure compréhension de la vie quotidienne ainsi que des liens et des conflits sociaux au sein du milieu rural breton.

¹⁰ A ce propos, la « biture expresse » (ou *binge drinking*) pratiquée en milieu urbain se retrouve-t-elle dans les communes rurales ?

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BOUARD, Isabelle (1989). « L'alcool des poudriers ». *Terrain* n°13, pp. 54-62.

CAHAGNE, Nicolas (2008). *Les bars ruraux, lieux de sociabilités et enjeux de développement des territoires*. Mémoire de Master 2 de Géographie - Aménagement du territoire. Rennes 2. 171p.

CROIX, Nicole [dir.] (2000). *Des campagnes pour l'Europe : un modèle pour l'Europe ? : mélanges offerts au professeur Jean Renard*. Rennes : PUR. 696 p.

CUSSON, Maurice (1989). « Les zones urbaines criminelles ». *Criminologie* n°22-2, pp. 95-105.

DUMAZEDIER, Joffre et SUFFERT, Annette (1962). « Fonctions sociales et culturelles des cafés ». *L'Année Sociologique*. p. 197-249.

FILLAUT, Thierry (1991). *Les Bretons et l'alcool*. Rennes : Editions ENSP. 352 p.

GAJEWSKI, Philippe (2004). « Le débit de boissons, cet inconnu... » *Strates*, vol.11. Disponible en ligne : <http://strates.revues.org/document407.html>

GAJEWSKI, Philippe (2005). *Le rôle du débit de boissons en milieu rural. Analyse comparée de régions de moyenne montagne en France et en Ecosse*. Thèse de Géographie. Paris : Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis.

GUNTHER-PORCARELLI, Sophie (2002). *Plaidoyer pour une géographie sociale des cafés et des cafetiers (à travers l'exemple lyonnais)*. Thèse de Géographie. Saint-Etienne : Université Jean Monnet.

INSEE Première (2009). « L'activité des cafés-tabacs ». n°1222, janvier 2009.

JAYNE, Mark, HOLLOWAY, Sarah et VALENTINE, Gill (2006). « Drunk and disorderly : alcohol, urban life and public space ». *Progress in Human Geography*, vol.30-4, pp. 451-468.

JEANJEAN, Agnès (2004). « Ce qui du travail se noue au café ». *Socio-Anthropologie* n°15 Boire, 2004. Disponible en ligne : <http://socio-anthropologie.revues.org/index402.html>

LE CARO, Yvon (2007). *Les loisirs en espace agricole. L'expérience d'un espace partagé*. Rennes : PUR. 431 p.

METTON, Alain (1990). L'évolution des cafés et cafés-restaurants en milieu rural et urbain, in HUETZ DE LEMPS, Alain et PITTE, Jean-Robert [dirs], *Les restaurants dans le monde et à travers les âges*. Paris : Glénat. 437 p.

NOURRISSON, Didier (1990). *Le buveur du XIX^e siècle*. Paris : Albin Michel. 378 p.

OLDENBURG, Ray (1999). *The Great Good Place. Cafés, Coffee Shops, Bookstores, Bars, Hair Salons and other hangouts at the heart of the community*. New York: Marlowe and Company (Première édition en 1991), 368 p.

PUJOL, Catherine (1988). *De la taverne au bar à vins : les cafés à Paris. Analyse géographique de la ville par ses débits de boissons*. Thèse de Géographie. Paris : Sorbonne, sous la direction de J-R. Pitte.

RONCEK, Dennis W. et BELL, Ralph (1981). « Bars, blocks and crimes ». *Journal of Environmental Systems* n°11; pp.35-47.

SECHET, Raymonde (1999), « Bretagne », in SALEM Gérard, RICAN Stéphane & JOUGLA Eric (coord.), *Atlas de la mortalité en France*, John Libbey Eurotext Limited, p. 145-148.

SPRADLEY, James P. et MANN, Brenda J. (1979). *Les bars, les femmes et la culture*. Paris : PUF. 255 p.